

GROUPE



Rapport de gestion 2018 " consolidé "

BILAN CONSOLIDE

(en milliers de francs)

Actifs	Annexe	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
Liquidités		54'086	37'281
Créances sur les banques		22'529	29'468
Créances sur la clientèle	5.1	34'463	35'764
Créances hypothécaires	5.1	445'484	440'993
Opérations de négoce	5.2	8'968	10'072
Immobilisations financières	5.4	9'853	10'673
Comptes de régularisation		736	785
Immobilisations corporelles	5.5	7'112	4'817
Autres actifs	5.6	1'789	1'353
Total des actifs		585'020	571'206
Passifs			
Engagements envers les banques		6'791	10'008
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		516'536	497'145
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5.3	1'044	583
Obligations de caisse		8'081	10'986
Comptes de régularisation		1'323	1'166
Autres passifs	5.6	407	487
Provisions	5.8	5'861	6'168
Total des fonds étrangers		540'043	526'543
Réserves pour risques bancaires généraux	5.8	13'845	3'845
Capital social		1'769	1'769
Réserves issues du bénéfice		27'776	35'998
Réserves de change		0	0
Propres titres de participation	5.11	-151	-130
Bénéfice de l'exercice		551	2'033
Fonds propres attribuables à la CER		29'945	39'670
Part des capitaux propres des intérêts minoritaires		1'310	1'190
Part des intérêts minoritaires au résultat consolidé		-123	38
Fonds propres attribuables aux intérêts minoritaires		1'187	1'228
Propres titres de participation RIVIERA FINANCE		0	-80
Total des fonds propres		44'977	44'663
Total des passifs		585'020	571'206
Opérations hors bilan		31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
Engagements conditionnels	5.1, 6.1	4'627	1'492
Engagements irrévocables	5.1, 6.1	38'598	48'080

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers de francs)

Du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018

	Annexe	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
Résultat des opérations d'intérêts			
Produit des intérêts et des escomptes		9'570	9'069
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		348	458
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		211	260
Charges d'intérêts		-2'039	-2'091
Résultat brut des opérations d'intérêts		8'090	7'696
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-342	-547
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts		7'748	7'149
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		2'845	2'860
Produit des commissions sur les opérations de crédit		10	15
Produit des commissions sur les autres prestations de service		291	303
Charges de commissions		-248	-243
Sous-total résultant des opérations de commissions et des prestations de service		2'898	2'935
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	7.1	-877	1'242
Autres résultats ordinaires			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		-16	5
Résultat des immeubles		180	222
Autres produits ordinaires		5	7
Autres charges ordinaires		-27	-31
Sous-total autres résultats ordinaires		142	203
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	7.2	-4'642	-4'758
Autres charges d'exploitation	7.3	-2'769	-2'783
Sous-total charges d'exploitation		-7'411	-7'541
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-262	-262
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		-1'818	-647
Résultat opérationnel		420	3'079
Produits extraordinaires	7.4	414	12
Charges extraordinaires	7.4	-2	-13
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		0	0
Impôts	7.5	-404	-1'007
Bénéfice consolidé		428	2'071
dont part des intérêts minoritaires au résultat consolidé		-123	38

Tableau de financement consolidé 2018

En milliers de francs

	2018			2017		
	Sources de fonds CHF	Emplois de fonds CHF	Solde + /- CHF	Sources de fonds CHF	Emplois de fonds CHF	Solde + /- CHF
Flux de fonds provenant du résultat opérationnel (financement interne)						
Bénéfice du groupe	428			2'071		
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	262			262		
Provisions et autres corrections de valeur		3'212			1'271	
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	342			547		
Comptes de régularisation actifs	49			716		
Comptes de régularisation passifs	157				1	
Dividendes de l'exercice précédent		229			229	
Solde	1'238	3'441	-2'203	3'596	1'501	2'095
Flux de fonds provenant des transactions sur capitaux propres						
Variation du capital social						
Ecart de conversion monétaires						
Parts des intérêts minoritaires aux capitaux propres	120				213	
Solde	120	0	120	0	213	-213
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles :						
Participations						
Immeubles						
Autres immobilisations corporelles						
Valeurs immatérielles						
Modifications du périmètre de consolidation						
Solde	0	0	0	0	0	0
Flux de fonds provenant de l'activité bancaire :						
Engagements envers les banques		3'217		6'003		
Engagements résultant d'opérations de financement de titres						
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	19'391			45'802		
Engagements résultant d'opérations de négoce						
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	462				627	
Eng. résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur						
Obligations de caisse		2'905			6'145	
Autres passifs		80			60	
Créances sur les banques	6'938				7'378	
Créances résultant d'opérations de financement de titres						
Créances sur la clientèle	1'302				3'194	
Créances hypothécaires		4'491			33'264	
Opérations de négoce	1'104			2'470		
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés						
Immobilisations financières	820				399	
Autres actifs		436		109		
Liquidités		16'805			5'199	
Solde	30'017	27'934	2'083	54'384	56'266	-1'882
Total source de fonds	31'375			57'980		
Total emploi de fonds		31'375	0		57'980	0

ETAT DES CAPITAUX PROPRES
consolidé au 31 décembre 2018 (en milliers de CHF)

Capitaux propres au 1er janvier 2018

Plan de participation des collaborateurs / inscriptions dans les réserves
Augmentation / réduction du capital
Autres apports / injections
Acquisition de propres parts au capital
Aliénation de propres parts au capital
Bénéfice / (perte) résultant de l'aliénation de propres parts au capital
Différence de change
Dividendes et autres distributions
Autres dotations / (prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux
Autres dotations / (prélèvements) affectant les autres réserves
Bénéfice consolidé de l'exercice

Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserve pour risques bancaires généraux	Réserve de change	Réserves facultatives issues du bénéfice et du bénéfice reporté	Propres parts du capital	Propres parts du capital	Intérêts minoritaires	Résultat de la période	Total
CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
1'769	0	35'998	3'845	0	0	-80	-130	1'190	2'071	44'663
										0
										0
										0
										-75
										134
										0
										0
										235
			10'000							10'000
		-8'222								-10'408
								120	-2'306	428
1'769	0	27'776	13'845	0	0	0	-151	1'310	428	44'977

Capitaux propres au 31 décembre 2018

Des réserves latentes de MCHF 10'000, comprises dans les "réserves issues du bénéfice", ont été reclassifiées dans les réserves pour risques bancaires généraux.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES 2018

1. RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE ET SIEGE DU GROUPE

La Caisse d'Epargne Riviera est une société coopérative ayant son siège à Vevey. Riviera Finance SA est une société anonyme ayant son siège à Vevey.

L'entité consolidée Caisse d'Epargne Riviera et Riviera Finance SA (ci-après CER) est principalement active dans le domaine hypothécaire et la récolte de fonds passifs. Son rayon d'action se situe dans le canton de Vaud et plus particulièrement dans la région de Vevey.

Par l'intermédiaire de Riviera Finance SA, la CER est à même d'offrir un service spécifique de gérance de fortune.

A la fin de l'exercice, l'effectif du personnel converti en emplois à temps complet s'élève à 22.65 personnes (21.80 l'année précédente).

2. PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

2.1 Principes généraux

La tenue des livres, l'établissement du bilan et l'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomérats financiers définis par la Circ.-FINMA 2015/1. La saisie des opérations est effectuée journalièrement. Le bilan est établi selon la date de transaction. Les comptes sont établis de manière à donner une image fidèle du patrimoine et du résultat du Groupe.

2.2 Principes de présentation

La loi prescrit un cadre de présentation pour les états financiers et l'annexe aux comptes annuels. Seules les composantes de ce schéma de publication applicables au Groupe figurent ici. Ainsi, les tableaux prescrits ont été limités aux catégories de données concernant le Groupe dans le but d'en faciliter la lecture.

2.3 Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits est en principe interdite. La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants :

- Compensation des corrections de valeurs avec les positions actives correspondantes ;
- Compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat ;
- Compensation des valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés sur la base d'un contrat de netting avec la contrepartie concernée, reconnue et exécutable.

2.4 Modification des principes comptables et des principes d'évaluation

Il n'y a eu aucun changement des principes comptables et des principes d'évaluation au cours de l'exercice.

2.5 Périmètre de consolidation

Toutes les sociétés du secteur financier dans lesquelles la CER détient directement ou indirectement la majorité des voix ou du capital font l'objet d'une intégration globale.

Au 31 décembre 2018, le périmètre de consolidation comprend la banque et la société suivante :

Nom de la société	Activité	Capital-actions en devises	Quote-part de participation
RIVIERA FINANCE SA, Vevey	Gérance de fortune et conseils patrimoniaux	CHF 1'650'000	77.30 %

2.6 Variation du périmètre de consolidation

Il n'y a pas eu de modification du périmètre de consolidation lors de l'exercice sous revue.

2.7 Méthode de consolidation

La consolidation du capital se fait selon la méthode anglo-saxonne "purchase". Le prix d'acquisition de la participation est compensé avec les fonds propres existant au moment de la prise de contrôle.

2.8 Date de clôture des comptes consolidés

Les sociétés clôturent leurs comptes au 31 décembre.

2.9 Liquidités

Les montants sont portés au bilan à la valeur nominale.

2.10 Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

Principe de la valeur nominale, diminué des corrections de valeur nécessaires.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Tout comme les sûretés éventuellement obtenues, elles sont évaluées à leur valeur de liquidation et la CER effectue des corrections de valeur tenant compte de la solvabilité du débiteur.

Les opérations hors bilan tels qu'engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont également comprises dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent peu vraisemblables les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours. La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la CER peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés éventuelles.

Les créances jugées partiellement ou entièrement irrécupérables ou pour lesquelles a été produit un abandon de créance sont amorties par prélèvement sur la correction de valeur correspondante.

Les montants récupérés sur des créances amorties durant les exercices précédents qui ne sont pas réutilisés immédiatement pour d'autres corrections de valeur de même nature sont dissous par la rubrique du compte de résultat "Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts".

En plus des corrections de valeur individuelles, la CER constitue des corrections de valeur pour risques latents de défaillance existants à la date d'évaluation. Les risques latents de défaillance résultent des risques présents à la date du bilan dans le portefeuille de crédits existant, dont on ne prendra la mesure qu'ultérieurement.

Les corrections de valeur pour risques latents de défaillance sont basées sur des valeurs tirées de l'expérience.

Les corrections de valeur individuelles et les corrections de valeur pour risques latents de défaillance sont compensées avec les positions actives correspondantes.

2.11 Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les valeurs en portefeuille sont évaluées au prix du marché à la date du bilan et la différence d'évaluation est enregistrée dans la rubrique du compte de résultat "Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur".

Les intérêts et dividendes générés par les positions de négoce sont inscrits à la rubrique du compte de résultat "Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce".

2.12 Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Dans le cadre de la gestion du bilan, la CER utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique de compte de résultat que celui de l'opération de couverture. Le résultat de l'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position "Autres actifs" soit à la position "Autres passifs".

La CER documente les relations de couverture ainsi que les buts des opérations de couverture lors de la conclusion des opérations. La banque vérifie périodiquement les besoins de couverture en relation avec la réglementation interne.

2.13 Immobilisations financières

Les titres productifs d'intérêts, destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, sont enregistrés à leur valeur nominale. L'éventuel agio ou disagio résultant de l'achat de valeurs à intérêt fixe, destinées à être gardées jusqu'à l'échéance, est réparti dans les "Comptes de régularisation actifs ou passifs" pour toute la durée allant jusqu'à l'échéance.

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques "Autres actifs" ou "Autres passifs".

2.14 Immobilisations corporelles

Les immeubles de rendement sont portés à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés sur 50 ans sans les terrains, mais au maximum à la valeur vénale estimée. Les autres immobilisations corporelles sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements linéaires planifiés d'après l'utilisation probable des objets, cette durée étant estimée avec prudence. Les amortissements supplémentaires sont admis dans la mesure où cela est conforme à la réglementation fiscale.

Les durées d'amortissement sont de 10 ans au maximum et de 3 ans pour les logiciels et le matériel d'informatique.

Les acquisitions courantes qui ne dépassent pas CHF 10'000.-- par objet (nouvelles acquisitions non significatives) sont amorties directement par le compte de résultat.

La valeur des immobilisations corporelles est analysée, puis validée à chaque date du bilan.

2.15 Engagements au passif

Ils sont comptabilisés à la valeur maximale, telle qu'elle ressort des livres, contrats et autres documents probants de la CER.

2.16 Provisions

En application du principe de prudence, la CER constitue des correctifs de valeur et des provisions individuelles pour tous les risques de pertes reconnaissables.

Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions économiquement plus nécessaires sont enregistrées comme suit :

- Les provisions pour impôts par la rubrique "Impôts" ;
- Les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique "Charges de personnel" ;
- Les autres provisions par la rubrique "Variation des provisions et autres corrections de valeur, pertes".

2.17 Réserves pour risques bancaires généraux

Au sens de l'article 21 al. 1 let. c de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR), ces réserves sont considérées comme des fonds propres de base durs. Elles sont constituées pour couvrir d'éventuels futurs risques. La réserve pour risques bancaires généraux est considérée comme des fonds propres par les autorités fiscales.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées ou dissoutes par la rubrique du compte de résultat "Variation des réserves pour risques bancaires généraux".

2.18 Impôts

La charge fiscale est déterminée et comptabilisée sur la base du résultat de l'exercice.

Une provision pour impôts différés est constituée sous la rubrique "Provisions" de façon à tenir compte des charges fiscales latentes qui résultent des divergences d'évaluation entre les valeurs déterminantes pour les bouclements statutaires et celles relevées pour la consolidation.

2.19 Engagements de prévoyance

Le personnel de la Caisse d'Epargne riviéra est affilié depuis le 1^{er} janvier 2008 auprès de Retraites Populaires. Le personnel de Riviera Finance est affilié auprès de la Banque Cantonale Vaudoise.

Le plan de prévoyance appliqué est orienté sur les cotisations. Dans ce sens, l'employeur n'a pas à se substituer à la Caisse pour le revenu des prestations aux assurés.

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la Swiss GAAP RPC 26. Les cotisations de l'employeur sont enregistrées comme charges courantes de l'exercice.

Aucune réserve de cotisations n'a été constituée par l'employeur.

2.20 Comptes de régularisation

Les charges et les produits d'intérêts, les commissions, les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont délimités dans le temps.

2.21 Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

La présentation de ces éléments dans les opérations hors-bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions sont dûment constituées.

2.22 Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour. Les montants actifs et passifs en monnaie étrangère sont convertis aux cours en vigueur à la date du bilan. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique "Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur".

Cours de clôture	2018	2017
EUR	1.1257	1.1691
USD	0.985	0.9778

2.23 Propres parts du capital

Compte tenu de l'entrée en vigueur de la circ.-FINMA 2015/1 au 1er janvier 2015, les propres parts de capital sont maintenant présentées dans les capitaux propres, en négatif. Elles sont évaluées à la valeur nominale.

3. GESTION DES RISQUES ET SURVEILLANCE CONSOLIDÉE

Le Conseil d'administration procède régulièrement à une analyse des risques de la CER dans le but de les identifier, de les mesurer, de les évaluer et de les contrôler. En vertu des dispositions de l'OFR, qui transposent les accords de Bâle III, des fonds propres nécessaires sont déterminés en fonction des risques encourus. Ils doivent être couverts par des fonds propres disponibles.

Risque de crédit

Concernant le risque de crédit, la CER fait preuve de grande prudence lors de l'octroi des crédits. Elle exige systématiquement des garanties de première qualité. Lorsqu'il s'agit d'hypothèques, elle évalue les immeubles de manière très prudente et accorde les crédits en respectant les marges d'avance traditionnelles.

Risque de variation des taux d'intérêts

La CER poursuit une politique active liée aux variations de taux d'intérêts au niveau du bilan global (Asset & Liability-Management, ALM).

L'ALM identifie, quantifie, contrôle et gère les risques liés aux variations de taux d'intérêts au niveau du bilan global.

Ces risques sont mesurés au moyen d'une analyse de Value-at-Risk, soit la définition de la perte potentielle maximale d'un élément du bilan sensible aux taux d'intérêts pour une période (p. ex. 1 mois) et une probabilité (p. ex. 95%) prédéfinie.

Un système de limites adéquat ainsi qu'un règlement ALM permettent d'assurer une situation de risque adaptée et de répondre pleinement à la réglementation actuelle.

Autres risques de marché

Les autres risques de marché, notamment ceux émanant de titres de participation et de monnaies étrangères, sont maîtrisés par le contrôle des limites. La surveillance des positions des marchés a lieu quotidiennement. Les autres rubriques sont vérifiées régulièrement.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels proviennent aussi bien de nos activités que de notre fonction d'employeur ou d'utilisateur de bien-fonds. Ils peuvent résulter de lacunes dans nos procédures, de défaillances humaines, d'un changement de loi ou d'une évolution informatique. Ils peuvent être d'origine interne ou externe, causés intentionnellement, par hasard ou d'origine naturelle. Il peut en résulter des pertes opérationnelles, mais aussi un impact dommageable sur la réputation de la société et de son aptitude à poursuivre son activité.

Au vu de la diversité des causes, il n'est pas possible d'éliminer totalement les risques opérationnels. C'est pourquoi ils sont gérés de manière à identifier leur nature et leur importance afin de limiter leur impact. Le système de contrôle interne est un élément capital à cet égard.

Risque de liquidité

Le Conseil d'administration a fixé une tolérance au risque de liquidité qui est révisée au moins une fois par an. La CER n'a aucune intention de prendre des risques excessifs dans les besoins de liquidités. L'objectif est d'avoir à tout moment suffisamment de liquidités pour pouvoir respecter les obligations de paiement, même en cas de situation de crise. Cela se traduit en termes quantitatifs par des niveaux d'alertes et des limites globales, y c. en matière de niveau de réserve de liquidités. Il existe en outre un plan d'urgence.

Un cadre réglementaire interne garantit que les indications à la prise de risques sont adaptées au risque de liquidité.

La CER gère et contrôle ce type de risques au travers de la concordance des échéances des actifs et des passifs et selon les dispositions légales et conventionnelles en la matière.

Compliance et risques juridiques

La direction contrôle le respect des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que les devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Elle suit les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance ou d'autres organismes.

Litige

La procédure en dédommagement à l'encontre de Riviera Finance SA, engagée par un client dans le cadre d'un mandat de gestion, a été jugée par un Juge délégué de la Chambre patrimoniale cantonale (Vaud) en date du 16 février 2018. Riviera Finance a été condamnée à payer au client divers dommages et intérêts ainsi que des intérêts moratoires et une partie importante des frais de justice. A cet égard, la provision pour risques opérationnels a été utilisée à hauteur de KCHF 486. Riviera Finance est toujours en attente d'un décompte final.

Externalisation

Au sens de la Circ.-FINMA 2018/3, la banque externalise la gestion de l'infrastructure informatique, l'impression des documents clientèle, ainsi que des opérations liées au trafic des paiements.

Conformément aux exigences de la FINMA, ces externalisations ont fait l'objet de contrats de services détaillés. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires concernés sont tous soumis au secret bancaire.

4. Evénements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la banque n'est intervenu après le 31 décembre 2018, date du bilan de la banque.

5.

Informations relatives au bilan

Montants en milliers de francs

5.1 Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

Couverture des créances et des opérations hors bilan

	Nature des couvertures				Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	CHF	
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)					
Créances sur la clientèle	31'671	4'226	856		36'753
Créances hypothécaires	450'442	0	0		450'442
- Immeubles d'habitation	379'612	0	0		379'612
- Immeubles commerciaux	29'563	0	0		29'563
- Immeubles artisanaux et industriels	19'573	0	0		19'573
- Autres	21'694	0	0		21'694
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)	482'113	4'226	856		487'195
31.12.2017	480'553	3'886	519		484'958
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)	475'170	3'972	805		479'947
31.12.2017	473'104	3'653	0		476'757
Hors bilan					
Engagements conditionnels	30	4'597	0		4'627
Engagements irrévocables	35'698	2'900	0		38'598
Total du hors bilan	35'728	7'497	0		43'225
31.12.2017	45'272	4'300	0		49'572
Créances compromises					
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles	
31.12.2018	2'648	2'072	576		576
31.12.2017	5'477	3'911	1'566		1'566

5.2 Opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

	2018 CHF	2017 CHF
ACTIFS		
Opérations de négoce		
Titre de dettes, papier/opérations du marché monétaire	0	0
Titres de participation	8'968	10'072
Métaux précieux et matières premières	0	0
Autres actifs du négoce	0	0
Total des opérations de négoce	8'968	10'072
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Titres de dettes	0	0
Produits structurés	0	0
Autres	0	0
Total des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	0	0
Total des Actifs	8'968	10'072
- dont établi au moyen d'un modèle d'évaluation	0	0
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0

5.3 Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives CHF	Valeurs de remplacement négatives CHF	Volume des contrats CHF	Valeurs de remplacement positives CHF	Valeurs de remplacement négatives CHF	Volume des contrats CHF
Instruments de taux SWAPS					1'040	72'000
Devises / métaux précieux Contrats à terme						
Titres de participation/indices Options (OTC)		4	875			

Total avant prise en compte des contrats de netting	31.12.2018	0	4	875	0	1'040	72'000
	31.12.2017	0	5	813	0	578	55'000
				Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)		
Total après prise en compte des contrats de netting	31.12.2018			0			1'044
	31.12.2017			0			583

5.4 Immobilisations financières

Répartition des immobilisations financières

Titres de créance

- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)

Titres de participation

Métaux précieux

Immeubles

Total

- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière

	Valeur comptable		Juste valeur	
	2018 CHF	2017 CHF	2018 CHF	2017 CHF
	8'189	10'144	8'284	10'468
	8'185	10'144	8'284	10'468
	0	0	0	0
	0	0	0	0
	4	4	0	0
	1'660	515	1'660	515
	9'853	10'663	9'944	10'983
	0	0	0	0

Répartition des contreparties selon la notation

Valeur comptable des titres de créance

Investissements sûrs	Qualités moyennes	Investissements			Défaut de paiement	Sans notification
		Investissements spéculatifs	Investissements extrêmement spéculatifs			
562	6'504	0	0	0	0	1'123

La banque se fonde sur les classes de notation externes.

5.5 Immobilisations corporelles

	Valeur d' acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable 31.12.2017	2018					Valeur comptable 31.12.2018
				Change- ments d'affecta- tion	Investis- sements	Désin- vestis- sements	Amortis- sements	Reprises	
				CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Immeubles à l'usage de la banque	2'835	-1'847	988	0	0	0	-179	0	809
Autres immeubles	8'395	-4'566	3'829	0	0	0	-83	2'557	6'303
Autres immobilisations corporelles	14	-14	0	0	0	0	0	0	0
Objets en "leasing" financier	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	11'244	-6'427	4'817	0	0	0	-262	2'557	7'112

5.6 Autres actifs et autres passifs

	Autres actifs		Autres passifs	
	2018 CHF	2017 CHF	2018 CHF	2017 CHF
Compte de compensation	1'040	578	0	0
Montant activé relatif aux réserves de contribution de l'employeur	0	0	0	0
Montant activé relatif aux autres actifs résult. des instit. de prévoyance	0	0	0	0
Impôts indirects	140	155	347	347
Comptes d'ordre	0	0	0	0
Badwill	0	0	0	0
Divers	609	620	60	140
Total	1'789	1'353	407	487

5.7 Situation économique de l'institution de prévoyance

Excédent de couverture / découvert	Part économique de la banque		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel
	31.12.2018	31.12.2017			
100%	0	0	0	533	475

Retraites populaires & BCVD

5.8 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux

	Etat au 31.12.2017	Utilisations conformes à leur but	Modifications du périmètre de consolidation	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvre- ments	Nouvelles constitu- tions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat au 31.12.2018
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Provisions pour impôts latents	4'353	0	0	0	0	0	-122	4'231
Provisions pour engagements de prévoyance	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques de défaillance	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour autres risques d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour restructurations	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions	1'815	-1'515	0	0	0	1'330	0	1'630
Total des provisions	6'168	-1'515	0	0	0	1'330	-122	5'861
Réserves pour risques bancaires généraux	3'845	0	10'000	0	0	0	0	13'845
Corrections de valeurs pour risques de défaillance et les risques pays	8'201	-1'180	0	0	0	242	-14	7'249
- dont corrections de valeurs pour risques de défaillance des créances compromises	1'566	-1'180	0	0	0	190	0	576
- dont corrections de valeurs pour les risques latents	6'635	0	0	0	0	52	-14	6'673

5.9 Nombre et valeur des droits de participation ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs

	Droits de participation				Options			
	Nombre		Valeur		Nombre		Valeur	
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017
Membres du conseil d'administration								
Organes	43	51	43'000	51'000	0	0	0	0
Collaborateurs	2	9	2'000	9'000	0	0	0	0
	29	22	29'000	22'000	0	0	0	0
Total	74	82	74'000	82'000	0	0	0	0

5.10 Parties liées

	Créances		Engagements	
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017
Sociétés liées	0	0	0	0
Affaires d'organes	7'869	8'173	4'920	3'093

Les limites accordées aux organes s'élèvent à MCHF 7'869 au 31 décembre 2018.

5.11 Propres parts du capital et composition du capital propre

Propres actions au porteur le 01.01.2018
+ achats
- ventes
Propres actions au porteur le 31.12.2018

Prix de transaction moyen	Nombre d'actions
CHF	
1'000	130
1'000	75
1'000	-54
	151

5.12 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

	Echu :							Total	
	à vue	dénonçable	entre 3 et 12 mois				après 5 ans		
			CHF	CHF	CHF	CHF			
Actifs / Instruments financiers									
Liquidités	54'086	0	0	0	0	0	0	54'086	
Créances sur les banques	22'529	0	0	0	0	0	0	22'529	
Créances sur la clientèle	856	33'492	0	115	0	0	0	34'463	
Créances hypothécaires	0	87'330	37'463	64'917	255'774	0	0	445'484	
Opérations de négoce	8'968	0	0	0	0	0	0	8'968	
Immobilisations financières	4'007	0	0	430	3'256	500	1'660	9'853	
Total									
31.12.2018	90'446	120'822	37'463	65'462	259'030	500	1'660	575'383	
31.12.2017	81'629	136'154	31'168	40'392	272'393	2'000	515	564'251	
Fonds étrangers / Instruments financiers									
Engagements envers les banques	11	0	6'780	0	0	0	0	6'791	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	142'851	373'685	0	0	0	0	0	516'536	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'044	0	0	0	0	0	0	1'044	
Obligations de caisse	0	0	884	1'630	4'721	846	0	8'081	
Total									
31.12.2018	143'906	373'685	7'664	1'630	4'721	846	0	532'452	
31.12.2017	135'368	362'368	10'907	2'357	6'737	985	0	518'722	

6.

Informations relatives aux opérations hors-bilan

Montants en milliers de francs

6.1 Engagements conditionnels

	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
Engagements irrévocables	38'598	48'080
Autres engagements conditionnels	4'627	1'492
Total des engagements conditionnels	43'225	49'572

7.

Informations relatives au compte de résultat

Montants en milliers de francs

7.1 Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

Répartition selon les secteurs d'activité

	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
Opérations de négoce avec des clients commerciaux	0	0
Opérations de négoce avec des clients privés	0	0
Opérations de négoce pour propre compte	-877	1242
Autres opérations de négoce	0	0
Total du résultat des opérations de négoce	-877	1'242

Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur

	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
Résultat de négoce provenant des :		
Instruments de taux (y c. les fonds)	0	0
Titres de participation (y c. les fonds)	-1'200	1155
Devises	323	87
Matières premières/métaux précieux	0	0
Total du résultat de négoce	-877	1'242

7.2 Charges de personnel

Salaires et appointements
Prestations sociales
Contributions aux institutions de prévoyance
Autres charges de personnel
Total des charges de personnel

31.12.2018	31.12.2017
CHF	CHF
-3'598	-3'744
-322	-351
-533	-475
-189	-188
-4'642	-4'758

7.3 Autres charges d'exploitation

Coût des locaux
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel
Honoraires de la société d'audit
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel
- dont pour d'autres prestations de service
Autres charges d'exploitation
- dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique
Total des autres charges d'exploitation

31.12.2018	31.12.2017
CHF	CHF
-523	-488
-907	-841
-59	-51
-138	-118
-128	-115
-10	-3
-1'142	-1'285
0	0
-2'769	-2'783

7.4 Pertes significatives, produits et charges extraordinaires, dissolutions significatives de réserves latentes, réserves pour risques bancaires généraux et corrections de valeur et provisions libérées

Produits extraordinaires

	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
Dommages-intérêts alloués dans le cadre d'une procédure engagée contre les administrateurs d'un ancien client de la CER	341	0
Divers postes non significatifs	73	12
Total des produits extraordinaires	414	12

Charges extraordinaires

	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
Divers postes non significatifs	-2	-13
Total des charges extraordinaires	-2	-13

7.5 Impôts courants et latents

	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	-525	-687
Constitution / Dissolution de provisions pour impôts latents	121	-320
Total des impôts	-404	-1'007
Taux d'imposition sur la base du résultat opérationnel	96%	33%



Tél. 021 310 23 23
Fax 021 310 23 24
www.bdo.ch

BDO SA
Biopôle - Epalinges
Case postale 7690
1002 Lausanne

A l'Assemblée générale de la

Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative

Vevey

Rapport de l'organe de révision Comptes annuels consolidés 2018

(période du 1.1. au 31.12.2018)

25 avril 2019
2160'0150/9
RLO/ICA/sja

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels consolidés

à l'Assemblée générale de la

Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, Vevey

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés ci-joints de la Caisse d'Epargne Riviera, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 donnent une image fidèle du patrimoine de la situation financière et des résultats, en conformité avec les prescriptions comptables pour les banques et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en relation avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

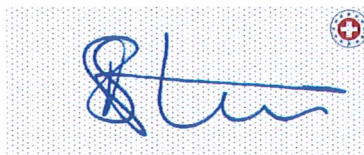
Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels consolidés qui vous sont soumis.

Lausanne, le 25 avril 2019

A blue ink signature of Roland Loup on a light blue grid background. A small circular red stamp with a white cross is visible in the top right corner of the signature area.

Roland Loup
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable

A blue ink signature of Isabelle Cartier-Rumo on a light blue grid background. A small circular red stamp with a white cross is visible in the top right corner of the signature area.

Isabelle Cartier-Rumo
Expert-réviseur agréé

Devoirs de publication en lien avec les fonds propres et les liquidités

Selon Circ.-FINMA 2016/1

CHIFFRES CLES ESSENTIELS REGLEMENTAIRES

31.12.2018

31.12.2017

Fonds propres pris en compte

1	Fonds propres de base durs (CET1) :	44'977	44'663
2	Fonds propres de base (T1) :	44'977	44'663
3	Fonds propres totaux :	44'977	44'663

Somme des positions pondérées en fonction du risque (RWA)

4	RWA	264'800	267'025
4a	Exigences minimales de fonds propres	21'184	21'362

Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)

5	Ratio des fonds propres de bases durs (Ratio CET1) :	16.985%	16.726%
6	Ratio des fonds propres de base (Ratio T1) :	16.985%	16.726%
7	Ratio de fonds propres globaux :	16.985%	16.726%

Exigence en volants CET1 du Comité de Bâle (en % des RWA)

8	Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5% dès 2019)	1.875%	1.250%
9	Volant anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle	0.000%	0.000%
10	Volant de fonds propres supplémentaires en vertu du risque systémique international ou national (%)	0.000%	0.000%
11	Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1	1.875%	1.250%
12	CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC)	8.703%	9.017%

Ratios-cibles de fonds propres selon FINMA

12a	Volants de fonds propres selon l'annexe 8 OFR	2.500%	1.250%
12b	Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFR)	1.189%	1.190%
12c	Ratio-cible en CET1 selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	8.190%	8.195%
12d	Ratio-cible en T1 selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	9.690%	9.695%
12e	Ratio-cible global de fond propres selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	11.690%	11.695%

Ratio de levier Bâle III			
13	Engagement global	598'328	576'438
14	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	7.52%	7.75%

Actifs liquides de haute qualité (HQLA)

15			
	Moyenne 1er trimestre	36'600	31'760
	Moyenne 2e trimestre	41'168	46'197
	Moyenne 3e trimestre	36'955	52'376
	Moyenne 4e trimestre	66'641	48'774

Flux nets de trésorerie

16			
	Moyenne 1er trimestre	7'103	7'007
	Moyenne 2e trimestre	7'475	7'173
	Moyenne 3e trimestre	8'219	7'641
	Moyenne 4e trimestre	8'926	7'467

Ratio pour la liquidité à court terme (LCR)

17			
	Moyenne 1er trimestre	515.31%	453.28%
	Moyenne 2e trimestre	550.75%	644.07%
	Moyenne 3e trimestre	449.63%	685.46%
	Moyenne 4e trimestre	746.59%	653.20%

Ratio de financement (NSFR)

18	Refinancement disponible stable	525'625	510'221
19	Refinancement stable nécessaire	344'318	346'053
20	Ratio de financement NSFR	153%	147%

Vu l'impact peu significatif en matière de liquidité pour le groupe, les montants et les pourcents présentés ci-dessus sont ceux de la Caisse d'Epargne Riviera.

Aperçu des positions pondérées par le risque

Montants en milliers de francs

	RWA 2018	RWA 2017	Fonds propres minimaux 2018
Risque de crédit	231'359	236'576	18'509
Risque de marché	1'538	5'200	123
Risque opérationnel	16'313	16'513	1'305
Montants en dessous des seuils pertinents pour la déduction (montant soumis à pondération de 250%)	0	0	0
Total	249'209	258'288	19'937

Risques de crédit : qualité de crédit des actifs

Montants en milliers de francs

Au 31.12.2018

	Valeurs comptables brutes des		Corrections de valeur / amortissements	Valeurs nettes
	Positions en défaut	Positions pas en défaut		
Créances (sans les titres de dette)	2'648	484'548	7'249	479'947
Titres de dettes	0	0	0	0
Expositions hors bilan	0	43'224	0	43'224
Total	2'648	527'772	7'249	523'171

Risques de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque

Montants en milliers de francs

Au 31.12.2018

	Positions sans couverture / valeurs comptables	Positions couvertes par des sûretés : montant effectivement couvert	Positions couvertes par des garanties financières ou des dérivés de crédit : montant effectivement couvert
Créances (sans les titres de dette)	856	479'091	0
Opérations hors bilan	0	43'224	0
Total	856	522'315	0
Dont en défaut	0	2'648	0